

quelles belles proportions dans ses membres ! quelle force dans son repos ! quelle grâce dans la compagnie qui repose sur son cœur !

— C'est un Ourang-Outang ! répondait le naturaliste.

— Regardez, reprit le philosophe, voilà ce pauvre homme qui s'éveille, voyez comme il lève les yeux au ciel en signe d'action de grâce.

— C'est un Ourang-Outang et sa femme, répondit l'obstiné naturaliste.

— Et ces jeunes enfans, mon ami, voyez quelle vivacité dans cette démarche, et avec quelle instance ils demandent à manger, et comment leur père leur fait signe d'en aller chercher, comme c'est la coutume pour les petits sauvages.

— C'est un Ourang-Outang, sa femme et ses petits, répondit toujours l'obstiné naturaliste en mettant son fusil en joue.

— Tenez, voyez-vous comme il s'indigne à présent, je ne sais pas ce que son épouse a pu lui dire, mais le voilà qui s'en porte. Bonté divine ! quel gros bâton et quels coups ! O le méchant homme ! vous voyez bien, mon ami, qu'il n'est pas civilisé.

— S'il bat sa femme si fort, répondit le naturaliste, je commence à croire que ce n'est pas un Ourang-Outang.

— Oui, il bat sa femme, et Dieu merci, voici ses enfans qui accourent. Oh le vilain homme ! il arrache aux mains de ses pauvres petits le coco qu'ils venaient de cueillir et il le mange sans en rien donner à sa famille.

— Il est peut-être vrai que ce n'est pas un Ourang-Outang, reprit le naturaliste en baissant son fusil.

— Et voyez-vous sa scélérate de femme ! comme elle regarde de côté ce jeune sauvage qui se cache dans les broussailles, comme elle lui fait toutes sortes de figures agaçantes, pendant que son pauvre mari s'exténue à raccommoder la cabane.

— Décidément, reprit le naturaliste ce ne sont pas là des Ourang-Outangs. Et il remit son fusil sur son épaule.

Les deux Anglais, en retournant à leur vaisseau, s'occupèrent beaucoup de ces analogies dont ils tiraient des conséquences toutes opposées : un admirait à outrance une nature qui a jeté l'homme au fond des plus horribles déserts, l'autre se prosternait devant un dieu qui voulut anoblir l'animal en lui donnant le corps, le visage et les passions d'un homme. Du reste, après avoir bien réfléchi, quoique le naturaliste regrettât beaucoup cette peau d'Ourang-Outang, il se félicita de ne pas l'avoir tiré puisque ce singe avait tant de raison pour être un homme.

— 0000 —

ANECDOTES.

LE MOUCHOIR DU RUSTRE.

Une femme de la campagne se plaignit à son curé des mauvais traitements de son mari. Le curé fit venir le mari pour le réprimander de sa conduite. Notre paysan s'excusa de son mieux, en disant que sa femme en imposait ; qu'à la vérité il lui arrivait quelquefois, dans leurs petits démêlés, de lui donner des coups de mouchoir pour la faire taire. Le curé gronda fortement la femme de lui avoir menti, attendu que son mari niait ce dont elle l'accusait, puisqu'il ne lui donnait jamais que des coups de mouchoir. Ah ! le vilain, répliqua la femme, il ne vous a point dit qu'il ne se mouchoit qu'avec ses doigts.

LE MARECHAL DE RANTZAU.

Le maréchal de Rantzau avait perdu à la guerre un œil, un bras et une jambe. Il voyageait un jour sans être connu, et il arriva le soir à une auberge où ses gens commandèrent son souper. Peu de moments après, une jeune dame descendit dans le même hôtel, et ne se souciant pas de souper seule dans sa chambre, ni d'aller manger à table d'hôte, elle demanda à la maîtresse s'il n'y avait personne dans son auberge avec qui elle pût décentement prendre son repas. L'hôtesse lui répondit qu'il n'y avait qu'un vieux officier, qui paraissait fort-honnête, et qui soupait dans sa chambre. La dame la pria d'aller lui demander la permission de souper avec lui. Le maréchal y consentit, sous condition que cette dame voudrait bien lui permettre de se mettre à son aise, et de prendre sa robe de chambre, alléguant que ses infirmités ne lui permettaient pas d'agir autrement. La dame y consentit, et le maréchal ayant ôté son habit, appela son valet de chambre, et lui remit son œil de verre, qu'il sortit de sa loge au grand étonnement de sa spectatrice. Le valet de chambre revint : le maréchal lui présente son bras, que le premier tire, et qui lui reste à la main ; et puis même cérémonie pour la jambe, qui fut enlevée de la même manière. La dame ne savait que penser. L'étonnement et l'effroi se peignaient sur sa figure. M. de Rantzau s'en aperçut, et, voulant s'amuser, appela de nouveau son valet, et porta la main à sa tête. Pour le coup la dame crut qu'il allait la remettre à ce domestique comme les autres membres. Elle se sauve en faisant des cris effroyables, et disant qu'on l'avait mise avec le diable. On ne put qu'avec beaucoup de peine la faire revenir de sa frayeur ; mais elle refusa absolument de souper avec le maréchal.

— 0000 —

➔ Nous prions ceux de nos agens qui auraient eu de reste quelques exemplaires du dernier Numéro (le 4e) de nous les renvoyer soigneusement enveloppés, vû qu'il nous en manque un bon nombre.

— 0000 —

* ERRATA. A la page 70 2de colonne, ligne 32, au lieu de Hicologie, lisez Ictiologie. Après Épétologie lisez Entomologie.

— 0000 —

BANQUE CANADIENNE.

Les actionnaires de la Banque d'Archambault, Pacaud, La Bruère et Cie, sont prévenus qu'un Dividende de Trois Par Cent sur le capital souscrit et payé a été déclaré pour les six mois finissant le 1er Mars, et qu'il sera payable au Bureau de la Société, le ou après le 1er Avril prochain.

ARCHAMBAULT, PACAUD, LA BRUÈRE & Cie.
St Hyacinthe, 10 mars 1837.

BANQUE CANADIENNE.

Nous soussignés, après avoir vu et examiné les livres et comptes de la Banque Canadienne et les documens et toutes choses servant à l'appui, explication et justification d'iceux, certifions que le Dividende de Trois par Cent pour les six derniers mois, que les Gérans viennent de déclarer est pleinement justifié par l'état des affaires de la dite Banque.

(Signé) H. L. DE MARTIGNY, D. G. MORISON, LOUIS POULIN,
Auditeurs.

St Hyacinthe, 10 mars 1837.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ TOUS LES MOIS

A ST. CHARLES, VILLAGE-DEBARTZCH,

PAR J. P. BOUCHER-BELLEVILLE